

## Fiche de mesure N° 158216 - Synthèse

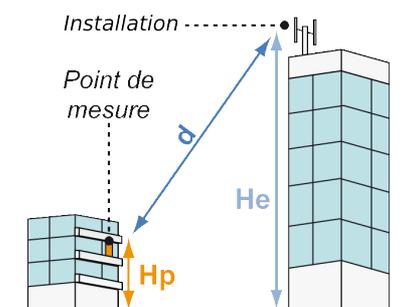
Mesuré réalisée le 26/05/2020 à 08:50 Réf. dossier MCR 131906  
 Par le laboratoire EXEM Réf. rapport laboratoire R\_SO9114\_5\_1  
 Localisation du point de mesure 51 Chemin de l'Epitaphe, 25000, BESANCON

Environnement Lieu d'habitation Mesure effectuée A l'intérieur

Mesure effectuée suivant le protocole ANFR/DR/ANFR/DR 15-4

### Positionnement des installations visibles du point de mesure

Hp (hauteur du point de mesure) : 1.90 m



(Schéma type : dans certains cas, Hp est supérieur ou égal à He)

Installations visibles du point de mesure	He (hauteur de l'installation)	d (distance point de mesure/installation)
Linky	1.9 m	0.2 m

### Conclusion du rapport de mesure

Le rapport de mesure conclut au **respect** des valeurs limites d'exposition fixées par le décret du 3 mai 2002.

### Résultat de l'évaluation détaillée de l'exposition (cas 9 kHz-100 kHz)

Valeurs de 9kHz à 100kHz :

Champ électrique maximal	Champ magnétique maximal
0.56 V/m	0.011 µT

### Résultat de l'évaluation détaillée de l'objet communicant fixe

Conformément au souhait du demandeur, une évaluation de l'exposition de l'objet communicant fixe a été réalisée. Les champs maximaux électriques (E) et magnétiques (H) ont été mesurés, ainsi que les champs moyens à titre informatif.

Objet communicant Linky

Fréquence centrale	0.063 MHz
Hauteur relative	1.9 m
Nombre d'axes mesurés champ électrique	0
Champ électrique moyen	N/A
Champ électrique maximal	N/A
Nombre d'axes mesurés champ magnétique	0
Champ magnétique moyen	N/A
Champ magnétique maximal	N/A

Note : N/A sera indiqué dans le tableau en cas d'absence d'un nombre d'émissions suffisant.